

Période du 29 mars au 06 avril 2014

Samedi 29 mars

18h30 : Messe à la Ville aux Dames, 1^{ère} étape de baptême de Lauriane

Dimanche 30 mars

10h30 : Messe à la Médaille, 2^{èmes} scrutins pour Rodrigue

Intentions : Pierre LEPELLETIER et sa famille

Défunts de la semaine : Maria DELGADO

Lundi 31 mars

10h15 : Funérailles de Ginette OZVOLDA à la Médaille

15h30 : Funérailles d'André ROUSSELOT à la Médaille

Mardi 1^{er} avril

10h30 : Funérailles de Jeannine HURÉ à la Médaille

18h00 : ACO chez Henri et Huguette BOUSSIQUET

18h30 : Messe au presbytère

20h30 : Temps fort de carême à l'Assomption avec le père François-Xavier ONIOSSOU.

Thème : *Faire confiance : Ai-je peur de faire confiance ?*

Mercredi 02 avril

09h30 : Rencontre prêtres du doyenné à la Basilique

15h30 : Funérailles de Raymond BOUCHER à l'Assomption

Jeudi 03 avril

18h30 : Messe au presbytère

Vendredi 04 avril

09h00 : Messe au presbytère

Samedi 05 avril

10h00 : Messe expliquée aux enfants du primaire à l'Assomption

10h00 : Réunion parents caté CE2 à l'Assomption

Dimanche 06 avril

10h30 : Messe de regroupement à l'Assomption

et 2^{ème} étape de baptême de Lauriane

Intentions : Maman d'Anne-Marie BOYER, Antonio et Armanda MOREIRA



Notre Dame Info

Paroisse Notre Dame des Varennes

St Pierre des Corps - La Ville aux Dames

Permanences d'accueil :

Mercredi 9h à 11h / Vendredi 15h30 à 17h / Samedi 09h à 12h

5 rue Émile Zola 37700 SAINT PIERRE DES CORPS — Tél. 02 47 44 45 86

Courriel : paroisse-notre-dame.des-varennes@orange.fr

Site internet : <http://www.notredamedesvarennes.org>

4^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (A)



« - *Crois-tu au Fils de l'homme ?*
- *Je crois, Seigneur.* »

L'Eglise a besoin de vos dons, soutenez sa mission !



donner
c'est **aimer**



**L'Eglise a besoin de vos dons,
soutenez sa mission !**

L'Eglise a besoin de vos dons, soutenez sa mission !

Ce slogan, c'est celui du Denier de l'Eglise. Comme chaque année, notre diocèse fait appel à votre générosité. Entretien, à cette occasion, avec Francis Lavelle, économiste diocésain.

" Donner au Denier " : est-ce un devoir pour un baptisé ? Bien sûr ! C'est une marque d'adhésion à la foi commune des chrétiens et de solidarité avec les autres baptisés. Mais il ne faut pas tomber dans une culpabilisation : chacun fait ce qu'il peut, avec les moyens qu'il a. Souvenons-nous de ces passages d'évangile sur le riche et la pauvre veuve ?

Très peu de baptisés, pourtant, font un don à l'Eglise. Environ 7 500, l'an dernier, dans notre diocèse, alors qu'il doit y avoir plus de 400 000 baptisés en Indre-et-Loire. Comment expliquez-vous un tel écart ? D'abord, les 7 500 donateurs au Denier en 2013 représentent - en

général - un donateur par famille à 3 personnes en moyenne par famille, cela fait 24 000 personnes, soit environ 6 % des baptisés. C'est effectivement peu, mais cela est cohérent avec la proportion des « pratiquants » réguliers. En fait, il y a deux explications à ce faible chiffre. D'une part, de nombreux chrétiens « donnent » déjà à l'église sous d'autres formes : les quêtes des messes, ou le temps bénévole consacré à sa paroisse ou aux divers services (aumônerie, catéchisme, visites aux malades, etc.) ; d'autre part, on peut constater la méconnaissance des besoins de l'église, voire même de l'existence du « Denier », notamment parmi les jeunes générations. C'est pourquoi nous avons besoin, chaque année d'une campagne de communication active.

Ce nombre de donateurs a tendance à diminuer d'année en année. Y a-t-il un « seuil » en dessous duquel il ne faudrait pas descendre ? Non, on ne peut pas parler ainsi. L'église s'appuie sur une telle quantité de bonnes volontés qu'elle a montré dans son histoire ses capacités à mobiliser des ressources « miraculeuses » pour faire face à des périodes autrement plus dramatiques que celles de notre temps ! Simplement, il faut être conscient que moins de ressources signifierait moins de moyens pour accueillir et accompagner.

Leur nombre diminue mais leur générosité augmente... C'est exact. Le don moyen est passé de 209 € en 2012 à 215 € en 2013. Cela n'a cependant pas été suffisant pour rétablir le même niveau global, car l'érosion du nombre de donateurs a été plus forte. Au final, notre recette « Denier » a baissé en 2013 de 3 %.

Il faut pourtant rappeler qu'un don - même modeste - est utile au diocèse... Oui, c'est le principe des petits ruisseaux qui font des grandes rivières. Et puis un don modeste (pour ceux qui le peuvent), c'est vraiment la marque d'une solidarité avec les chrétiens du diocèse. Et pour ceux qui veulent étaler leur don sur l'année (ou ne pas oublier...), il y a le prélèvement automatique !

Propos recueillis par B.Vincent

Pour en savoir plus sur le Denier :
contactez le " service denier " au 02 47 70 41 24.